

C'est à Paris, où je me trouvais le 12 Décembre, que je reçus, comme Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement dont le Maréchal était le Chef, la visite de Monsieur ABETZ, Ambassadeur d'Allemagne. Il ^{remarqua} m'informa que le Chancelier HITLER avait décidé de ~~envoyer~~ à la France les cendres de l'Aiglon; que la cérémonie aurait lieu le samedi 14 aux Invalides et que le Maréchal était invité à y assister; il me dit que ce geste d'HITLER avait une haute signification politique, qu'en l'accomplissant le Chancelier allemand espérait qu'il serait interprété et apprécié par la France comme un acte de sympathie d'une grande portée historique marquant sa volonté d'une réconciliation et d'une entente entre nos deux Pays. Il ajouta que le Maréchal, qui viendrait pour la première fois dans la capitale depuis l'armistice, aurait ainsi, pour ce premier contact avec la population parisienne, à présider cette cérémonie nationale et l'Ambassadeur me remit la lettre du Chancelier Hitler invitant le Maréchal. Cet entretien eut lieu à l'Hôtel MATIGNON.



Je fis remarquer, nous étions le 12, le très court délai qui était donné au Maréchal puisque la cérémonie devait avoir lieu le sur lendemain, que le Maréchal était âgé, que la température était particulièrement rigoureuse et qu'il y aurait peut-être des difficultés à ce qu'il accepte une invitation aussi brusquée. Je promis de téléphoner aussitôt à VICHY pour faire part au Maréchal de la communication que j'avais reçue, et que je le tiendrais au courant de la réponse qui me serait faite.

C'est Monsieur DUMOULIN DE LA BARTHÈTE qui reçut mon message. Il me rappela pour me dire que le Maréchal ne pouvait accepter une telle invitation, que sa brusquerie la rendait incorrecte, qu'on ne devait pas

traiter ainsi un homme comme le Maréchal, que son état de santé ne lui permettait pas ce déplacement, qu'il fixerait lui-même, quand il le jugerait utile, la date de sa rentrée dans sa capitale; qu'il n'avait pas été prévenu du retour des cendres de l'Aiglon et qu'il n'assisterait pas à la cérémonie.

J'informais aussitôt Monsieur ABETZ, qui revint me voir à l'Hôtel Matignon; il me dit qu'il regrettait lui aussi que l'invitation ait été aussi tardive, mais qu'il l'avait transmise dès qu'il l'avait reçue, qu'elle était dans la manière dont le Chancelier HITLER prenait parfois ses décisions; qu'il convenait seulement de retenir l'intention amicale qui l'avait inspiré et qu'un refus comme celui que je lui transmettais (et dont j'avais d'ailleurs un peu atténué les termes) risquait d'avoir de graves conséquences. Il insista et me demanda de faire revenir le Maréchal sur son refus pour ne pas compliquer et aggraver les rapports franco-allemands. Je lui promis de transmettre sa communication au Maréchal.



Avant de connaître la réponse du Maréchal, j'avais convoqué le Général de La LAURENCIE, délégué du Gouvernement, et Monsieur LANGERON, Préfet de Police, pour examiner avec eux les conditions matérielles de la réception du Chef de l'Etat, pour voir notamment s'il pourrait s'installer à Versailles, où ses appartements lui avaient été préparés pour son retour éventuel, ou s'il descendrait à l'Elysée, (la question du chauffage devait notamment être réglée). Au cours de notre entretien, le Général de LA LAURENCIE désapprouva nettement ce voyage du Maréchal et sa présence à une cérémonie où figureraient des officiers et des sol-

dats allemands. Je ne pus que lui confirmer les communications que j'avais reçues.

Il fut reconnu, pour des raisons matérielles, qu'il était impossible de recevoir le Maréchal à Versailles ou à l'Elysée. Dans le cas où il viendrait, je décidais de lui remettre l'Hôtel MATIGNON, que je quitterais pendant sa présence à Paris.

L'entretien que je venais d'avoir avec M. ABETZ et la menace non déguisée des conséquences graves que pourrait entraîner le refus du Maréchal me déterminèrent à repartir pour VICHY. J'avais le devoir de mettre le Maréchal au courant, quelle que fut d'ailleurs la décision qu'il prendrait et qui n'appartenait qu'à lui seul. Monsieur de BRINON, qui avait assisté aux conversations que j'avais eues avec l'Ambassadeur d'Allemagne, m'accompagna.



Nous arrivions à VICHY le vendredi 13 Décembre vers midi 45. Je rencontrais le Maréchal qui rentrait de sa promenade et nous prîmes rendez-vous pour quinze heures.

J'eus avec lui un entretien qui dura jusqu'à 15h.45. Je lui répétais exactement tous les propos de M. ABETZ et je fus très surpris du contraste existant entre l'attitude du Maréchal et les messages de refus qu'en son nom M. DUMOULIN DE LA BARTHÈTE m'avait transmis la veille. Le Maréchal acceptait de venir à Paris; il descendrait à l'Hôtel Matignon et nous convînmes d'un déjeuner officiel avec un petit nombre d'invités. Notre conversation avait été empreinte de cordialité.

Je rentrais à mon Cabinet, où je reçus Monsieur de LEQUERICA, Am-

bassadeur d'Espagne. Puis je présidais, à 17h, un Conseil ordinaire de Cabinet; tous les ministres étaient présents, à l'exception de Monsieur ALIBERT.

Ensuite, j'allais chez Monsieur DUMOULIN DE LA BARTHÈTE qui devait me remettre la réponse écrite du Maréchal à l'invitation du Chancelier HITLER. Je lui fis seulement observer que la formule de politesse n'était pas opportune ni protocolaire : le Maréchal assura ^{en effet} le Chancelier "de ses meilleurs sentiments"; il substitua la formule "ses sentiments de haute considération".



Pendant que j'étais dans son bureau, le Général LAURE entra et dit que la réunion du Conseil des Ministres avait lieu à 20 heures. Je ne savais pas que ce Conseil avait été convoqué; Monsieur DUMOULIN DE LA BARTHÈTE prétendit également ne pas le savoir. Je supposais que le Maréchal voulait informer les ministres de son départ pour Paris. Je m'y rendis et à peine étais-je arrivé que le Maréchal entrait, accompagné de M. BAUDOUIN. Il paraissait très agité, était pâle et dit : "Je demande à tous les ministres de signer et de me remettre leur démission". Je signais comme les autres, croyant, (le Maréchal étant alors en désaccord avec Monsieur BELIN), qu'il voulait procéder ensuite au remplacement du Ministre du Travail. Le Maréchal se retira pendant quelques instants, où je ne pu rien savoir; les ministres que j'interrogeais avaient une attitude qui me parut étrange. Le Maréchal revint et dit : "Les démissions de M. Laval et de M. RIPPERT sont seules acceptées". Je le priais de me faire connaître les raisons de la décision qu'il venait de prendre, d'autant plus que nous avions eu dans l'après-midi une entrevue très amicale. Il me dit

qu'il ne savait jamais, quand j'allais à Paris, quelle mauvaise nouvelle l'attendait à mon retour, que j'avais fait obstacle à son installation à Versailles, que j'inspirais les articles de Monsieur DEAT qui injuriait les ministres. Je lui expliquais en quelques phrases que je lui rendais un compte exact de mes voyages à Paris, qu'il n'était pas hélas en mon pouvoir d'empêcher les allemands de prendre des décisions souvent désagréables, que je passais mon temps à intervenir en sens contraire, que j'avais essayé de faciliter son installation à Versailles, jusque là différée par les allemands, et que je n'inspirais en aucune manière les articles de DEAT. J'ajoutais : "Je souhaite, Monsieur le Maréchal, que vos décisions successives et contradictoires ne fassent pas trop de mal à notre Pays".



Je rentrais à mon bureau. J'informais mes collaborateurs et je faisais empaqueter mes papiers et mes dossiers personnels. Une grande animation régnait à l'Hôtel du Parc. Les couloirs, me disait-on, s'emplissaient de policiers, surtout des nouveaux dénommés "G.P." (groupe de protection recruté dans la cagoule). Monsieur ROCHAT, secrétaire général des affaires étrangères, se trouvait avec moi dans mon bureau. A différentes reprises, le Docteur MENETREL et Monsieur DUMOULIN DE LA BARTHÈTE vinrent me rendre visite sans pouvoir, me disaient-ils, m'expliquer les raisons de la décision du Maréchal. Les communications téléphoniques étaient coupées. Je crois pourtant me souvenir avoir pu avoir Chateldon dès que je fus arrivé à mon bureau, mais je ne pus ensuite obtenir aucune communication. Mon intention était de rentrer chez moi, à Paris, avec ma femme et ma fille le soir même -le train partant vers minuit-; ma voiture devait suivre, emportant mes bagages et dossiers qui y étaient déjà chargés. Vers 10h.1/2, journaliste américain de mes amis, Monsieur Ralph HEINZEN, représentant en

France la United Press, pénétrait essoufflé dans mon bureau, ayant eu toutes les difficultés et à subir toutes les bousculades pour arriver jusqu'à moi, ce qu'il avait pu faire en invoquant sa qualité de journaliste américain. Il me dit que mon chauffeur venait d'être arrêté et ma voiture emmenée. Je compris alors que la décision du Maréchal devait s'accompagner d'une mesure de police contre moi et que je ne pourrais pas regagner Paris. Quelques instants plus tard; Monsieur MONDANEL, Directeur des services de la Sûreté Nationale, entrait et m'invitait à le suivre. Il était, me disait-il, chargé de m'accompagner à Chateldon. Je lui demandais de me présenter un ordre; il l'avait et je n'insistais pas. Je fis prier le Général LAUPE de me faire connaître de qui émanait cet ordre; le Général LAURE vint et me dit : "c'est l'ordre du Maréchal".



C'est dans ces conditions et sous bonne escorte policière que je fus conduit à Chateldon, où ma propriété était déjà gardée par un peloton de la garde mobile. Des inspecteurs s'installaient dans ma maison, ayant obtenu toutefois de M. MONDANEL qu'ils ne s'installent pas dans ma chambre à coucher. Le téléphone était coupé, aucune visite n'était permise, je ne devais pas sortir de la maison, j'étais au secret. Ma femme devait subir les mêmes vexations, ainsi que ma fille qui revenait alors de New York.

En arrivant, je ne trouvais ni l'une, ni l'autre. Dès qu'elles avaient vu arriver les gardes, elles avaient été inquiètes, n'avaient pu obtenir d'eux, qui d'ailleurs ne savaient rien, aucun renseignement et elles étaient parties pour Vichy. Elles se rendirent directement chez M. HEINZEN qui les renseigna et elles vinrent alors me rejoindre.

La radio nous était laissée, sans doute par l'oubli d'une consigne; le lendemain matin, le 14, j'entendis le Maréchal dire qu'il s'était séparé de moi pour des raisons de politique intérieure. Il suffit, pour avoir le texte exact de sa déclaration, de reprendre les journaux de cette époque. Le dimanche matin, je crois, j'entendis une émission de Paris relevant compte de la cérémonie qui avait eu lieu aux Invalides (l'Amiral DARMAN représentant le Maréchal). La présence de Monsieur de BRINON était signalée à la cérémonie. Le lundi matin, deux officiers supérieurs passaient devant ma porte et je leur demandais ce qu'ils désiraient : "Nous visitons les lieux, parce que vous allez recevoir une visite, dirent-ils", sans que d'ailleurs je puisse obtenir d'eux aucune indication sur la qualité de mon visiteur.



Le mardi matin, vers 9 heures, le Commissaire Divisionnaire, Chef du service de police, m'informa que toutes les consignes étaient levées et que j'étais libre.

Quelques moments après, vers 11 heures, M. DUMOULIN DE LAPARTHETE se présentait et m'invitait à me rendre à Vichy pour avoir un entretien avec le Maréchal et avec M. ABETZ. Je montais dans sa voiture, la mienne devant m'être restituée à Vichy. En cours de route, j'insistais pour connaître les raisons de cette burlesque et odieuse aventure. Il finit après avoir éludiver certaines de mes questions, par déclarer : "C'est cet idiot d'ALIBERT qui a fait croire au Maréchal que vous aviez voulu l'attirer à Paris dans un guet-apens pour le séquestrer". Il a nié plus tard avoir tenu ce propos, mais ma mémoire est fidèle et c'est après avoir quitté St Yorre qu'il me fit cette déclaration pour moi étrange et inattendue.

En arrivant au Pavillon Ségur, je fus introduit dans le Cabinet du Maréchal. Il était assisté de l'Amiral Darlan. Sans autre explication, il me proposa le Ministère de l'Intérieur. Je n'acceptais pas et dis avec amertume : "Je vous remercie, Monsieur le Maréchal, pour le traitement que vous avez fait subir à ma femme et ma fille". Il me répondit : "Je ne suis au courant de rien, et je suis étranger aux faits dont vous me parlez". "Je désire, vous ayant vu, m'entretenir avec l'Ambassadeur" lui dis-je. J'espérais que M. ABETZ pourrait me renseigner avant de reprendre ma conversation avec le Maréchal, car ils s'étaient entretenus durant toute la matinée.



J'appris qu'après mon arrestation, tous mes collaborateurs avaient été gardés à vue par les "G.P." dans leurs chambres et sous menace du revolver; que l'Ambassade d'Allemagne avait eu les plus grandes difficultés à obtenir la communication avec Vichy, tous les circuits étant coupés; que le Maréchal niait toute participation dans mon arrestation, qu'il s'agissait d'un grossier malentendu et qu'il désirait me proposer le Ministère de l'Intérieur. L'Ambassadeur lui avait fait observer que cet acte, qui avait eu lieu à l'occasion de l'invitation du chancelier Hitler, était sévèrement jugé à Berlin; que si le Maréchal avait des griefs sérieux contre moi, il n'aurait pas dû me charger, comme Ministre des Affaires Etrangères, des rapports avec l'Ambassade, et surtout qu'il n'aurait pas dû me charger des contacts avec le chancelier lui-même qu'il avait vu avec moi à Montoire.- "Le Président LAVAL ne nous intéresse que dans la mesure où il vous a représenté". Il ajouta qu'à son avis toute cette affaire avait été montée par son entourage et qu'il appartenait au Maréchal de mettre de l'ordre dans sa propre maison pour avoir des rapports normaux.